

enfin celles de Jean-Baptiste Say, aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine.

Au cours des décennies, des fonds importants ont été étudiés et partiellement publiés, comme celui d'Alexis de Tocqueville et de Gustave de Beaumont (bibliothèque Beinecke de l'université Yale), ou celui de Turgot, jadis au château de Lantheuil et aujourd'hui aux Archives nationales. Les responsables de ces projets éditoriaux ont rendu d'immenses services, et comme tous les collaborateurs à des projets touchant l'histoire du libéralisme français, ils méritent des remerciements.

Pour le développement du libéralisme français en tant que tradition de pensée, il est important que des chercheurs continuent à découvrir de nouvelles archives inédites de leurs prédécesseurs, et qu'ils conservent et fassent vivre ce patrimoine, notamment en sensibilisant les héritiers, propriétaires des demeures familiales, sur la valeur de ces écrits.

**D'ARGENSON, RENÉ LOUIS DE VOYER DE PAULMY, MARQUIS (1694-1757).** La famille d'Argenson a occupé une telle place dans l'histoire de la liberté en France, qu'avant de se limiter ici à la seule personne du marquis René Louis (1694-1757), promoteur du laissez-faire, on ne peut manquer de signaler quelques autres figures notables, et notamment Marc-René-Marie de Voyer de Paulmy d'Argenson, qui, en 1819, figure parmi les principaux représentants du libéralisme à la Chambre des députés, et dont le nom est cité élogieusement par le meilleur juge de ce temps, Benjamin Constant (*Œuvres complètes*, t. XIII, p. 418).

Une légende familiale fait remonter les nobles origines des d'Argenson à l'an 775 ; notre marquis lui-même fait état de ce récit glorieux ; mais les preuves matérielles ne sont pas antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle. (Y. Combeau, *Le comte d'Argenson (1696-1764), ministre de Louis XV*, 1999, p. 21-25.) Au sein de cette illustre famille, le marquis d'Argenson est, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un véritable original. Quand autour de lui ses parents et amis se mettent au service de la monarchie et conduisent l'administration étouffante de Louis XIV, ou, en retrait du monde, publient des mémoires qui se proposent le renversement de toutes les maximes du temps, lui n'emprunte tout à fait la route ni des uns ni des autres. L'abbé de Saint-Pierre, son ami et mentor, s'est risqué à écrire sur les questions politiques et économiques, et il en a acquis une réputation d'utopiste et de niais qui est bien propre à décourager les ambitions semblables. Sans doute, on doit se demander de quoi sont faits ceux qui prêtent la main aux mesures politiques dont le résultat est la misère des masses, car il y a nécessairement une addition d'orgueil et de morgue chez l'administrateur qui conduit ce qui doit être laissé libre et qui dérange ce qui irait bien sans lui. Mais les rêveurs qui écrivent pour le public tandis que le monde n'est pas encore disposé à les entendre et à

faire usage de ce qu'ils défendent, donnent des exemples tout aussi effrayants. Quand la société peut employer vos services, il faut les lui offrir, croit d'Argenson ; mais quand le monde se ferme aux bons avis, ou sombre dans la déraison, l'audace de lui montrer sa folie n'est pas payante, et il faut se consoler dans la description pour soi-même des errements du temps, en attendant peut-être que le futur en fasse justice. C'est une attitude digne des héros de l'Antiquité, que le marquis revendique. « Si j'avais un modèle à suivre dans l'Antiquité », disait-il, « ce serait Julius Agricola, beau-père de Tacite. En supposant que son gendre n'ait pas trop flatté son portrait, ce grand homme a donné l'exemple d'un particulier qui, après avoir servi sa patrie avec gloire, honnêteté et désintéressement, autant qu'il fut possible, se voyant forcé de renoncer à la satisfaction d'être utile au public, se dévoua à l'exercice des vertus particulières, fit le bonheur de sa famille et d'une société d'amis choisis, au milieu desquels il se concentra, gémissant, mais tout bas, parce qu'il était persuadé que c'est augmenter les maux de la patrie que de crier trop haut contre ceux auxquels il ne dépend pas de nous de remédier. » (*Essais dans le goût de ceux de Michel de Montaigne*, éd. 1785, p. 16-17 ; éd. 1788, p. 15)

Par l'observation et la réflexion, le marquis d'Argenson s'est convaincu de l'impossibilité du planisme ; c'est la source de toutes ses idées. S'il faut laisser faire, c'est-à-dire laisser chacun faire usage de ses facultés dans la limite du droit d'autrui, c'est que cette méthode est la seule avec laquelle on puisse se promettre des succès. « Admirez », note d'Argenson, « comme une ville est pourvue de tout, quand on la laisse se pourvoir, et qu'il n'y a point quelque obstacle étranger, comme serait la contagion ; l'appât du gain remédie aux monopoles ; l'ouverture du commerce à un chacun contrebalance le monopole. C'est cette perfection de la liberté qui rend la science du commerce impossible, telle que l'entendent nos spéculatifs. Ils voudraient diriger le commerce par leurs ordres et règlements ; mais, pour cela, il faudrait connaître à fond les intérêts du commerce, non seulement de nation à nation, mais de province à province, mais de ville à ville, mais de chaque individu à l'autre ; faute de cela, demi-science qui est bien pire que l'ignorance par ses mauvais effets. » (*Journal et mémoires*, éd. Rathery, t. IV, p. 456) Ses contradicteurs n'en reviennent pas ; ils n'admettent pas que la direction des activités économiques soit impossible et ne puisse faire l'objet d'une science. (*Journal économique*, mai 1751, p. 135) Mais le marquis d'Argenson appuie fermement sur cette observation, que peut-être tout le soin que l'on consacre à administrer les choses qui pourraient aller elles-mêmes, est employé en vain. « Combien d'œuvres générales et particulières s'accomplissent et se perfectionnent par la liberté ; chaque être travaille en droit soi ; l'honneur et le profit mènent chaque homme

en particulier, et il en résulte un grand tout qui ne vient jamais par une direction générale. Si au contraire le gouvernement y vieille trop et s'en inquiète, si des lois trop étendues et d'un trop grand détail viennent à troubler les travaux particuliers, vous effrayez par des peines (souvent mal infligées) ; ou récompensant par des prix (mal adjugés) vous mettez l'intrigue à la place de l'émulation. » (*Journal œconomique*, avril 1751, p. 108) Il y a une telle harmonie dans le monde, croit l'auteur, qu'en bien des choses, laisser le gouvernement à la liberté, plutôt qu'à des règlements qui forcent, est une manœuvre juste et sage. (*Journal et mémoires*, éd. Rathéry, t. IV, p. 454)

Fatigué à la vue de toutes ces choses qui « vont encore passablement aujourd'hui, par la seule raison qu'elles ont échappé jusqu'à présent à une prétendue police législative, qui retarde les progrès au lieu de les avancer » (*Journal œconomique*, avril 1751, p. 108. ; *Considérations sur le gouvernement*, etc., 1765, p. 261), le marquis d'Argenson défendait l'alternative simple et profondément modeste du laissez-faire : attitude peu en phase avec la vanité naturelle des ministres, mais qui devait permettre l'avancée de l'humanité vers des conditions de plus en plus satisfaisantes et heureuses, au travers d'un véritable processus de découverte. « Laissez faire », écrivait le marquis d'Argenson, « telle devrait être la devise de toute puissance publique, depuis que le monde est civilisé. Les hommes sont sortis de la barbarie, ils cultivent très bien les arts ; ils ont des lois, des modèles, des essais en tout genre pour connaître quelles sont les bonnes pratiques. Laissez-les faire, et vous observerez que là où l'on suit le mieux cette maxime, tout s'en ressent. Dans les républiques, les patrimoines particuliers engrangent et fleurissent ; chacun y jouit de son bien ; on y voit prospérer les arts utiles. Il en est de même dans nos pays d'État : tout ce qui échappe à l'autorité et laisse l'action de l'homme plus libre, prend son essor et fructifie. » (*Mémoires et journal inédit*, éd. Jannet, t. V, p. 364)

Plutôt que de mettre son esprit à la torture, en quête de réalisations impossibles, la seule politique sage était de laisser faire : laisser faire les hommes, laisser entrer les marchandises, et en particulier les plus précieuses et les plus nécessaires, de même qu'on fait pour l'eau ou l'air : car « on ne s'embarrasse pas de l'air, il sort, il entre, et néanmoins on n'en manque jamais dans le royaume ; c'est cependant une denrée bien nécessaire. » (*Journal et mémoires*, éd. Rathéry, t. IV, p. 453.) Les prohibitions et les douaniers étaient accusés de paralyser une communication économique toujours utile et bienfaisante. « Toute l'Europe ne devrait être qu'une foire générale et commune » proclamait d'Argenson. (*Journal œconomique*, avril 1751, p. 114)

Avec lui, le libéralisme est tout de suite, historiquement, un humanisme : sans doute la remarque vaut bien d'être faite. Il n'est d'ailleurs pas un exemple isolé,

mais suit les traces de Boisguilbert, dont les préoccupations et la doctrine offrent avec les siennes bien des ressemblances, et ensemble ils préparent un mouvement libéral entièrement tourné vers le bien-être des masses et le relèvement des petits.

Le journal manuscrit que le marquis d'Argenson a laissé, et qui représente aujourd'hui l'une des meilleures sources pour étudier son tempérament et ses idées, accorde une très large attention à la misère des campagnes et aux exactions dont toute cette intéressante population est victime. Son journal est une chronique bien amère du règne de Louis XV, comme les écrits de Boisguilbert avaient été une chronique piquante et raisonnée du siècle de Louis XIV. Ému et scandalisé, il fait état de ces hommes qui « meurent drus comme mouches, de pauvreté, et en broutant l'herbe » (*Journal et mémoires*, éd. Rathéry, t. II, p. 149). Il parle des femmes qu'on assassine sur les chemins, parce qu'elles portent du pain, dont tout le monde manque, et évoque ces familles qui se suicident collectivement, incapables d'assurer leur subsistance (Idem, t. II, p. 159, et t. VII, p. 29). Le XVIII<sup>e</sup> siècle est obnubilé par la question de la population, et les meilleurs esprits ont bien compris, avant Malthus, que la capacité ou l'incapacité à se nourrir, détermine l'élévation ou l'abaissement de la natalité. « Dans ma paroisse », a aussi remarqué d'Argenson, « il y a plus de trente garçons ou filles qui sont parvenus à l'âge plus que nubile ; il ne se fait aucun mariage, et il n'en est seulement pas question entre eux. On les y excite, ils répondent tous la même chose, que ce n'est pas la peine de faire des malheureux comme eux. Moi-même j'ai essayé de marier quelques filles en les y assistant, et j'y ai trouvé le même raisonnement, comme si tous s'étaient donné le mot. » (Idem, t. VI, p. 322-323)

En politique comme sur les questions plus strictement économiques, le marquis d'Argenson se nourrit de l'expérience pour construire une réflexion en opposition avec les présupposés du temps. On dit et on répète que les impôts par leur lourdeur encouragent le travail des paysans, qui sans ces charges sombreraient dans la fainéantise, et lui constate le contraire. On a fait de la supériorité des institutions monarchiques une fierté nationale, mais en voyage en Hollande il peut se convaincre des mérites de cette république commercante et libérale.

C'est toute une théorie à reconstruire. Il faut reconnaître, à la base de tout, une différence dans les mobiles. Les ministres ont des ambitions immenses, mais la vue très courte ; ils prennent des décisions qui ne les impactent pas directement, sur la base de données lointaines, fournies par d'autres. Au contraire, un intérêt direct et prochain stimule l'énergie de l'homme et lui dicte les actions utiles : on doit se reposer sur cette base. Cette observation simple, qu'un propriétaire saura mieux que son intendant mettre

tout en œuvre pour faire fructifier son domaine, doit servir de principe directeur.

Les ministres en place, en se conduisant d'après des maximes contraires, font preuve d'un aveuglement coupable et dont les conséquences font frémir. Ils vivent au jour le jour ; mais combien de temps cela pourra-t-il tenir ? Le marquis d'Argenson est assez pessimiste ; il entrevoit de grands troubles, peut-être une révolution. « La révolution est certaine dans cet État-ci », écrit-il, « il s'écroule par les fondements. » (*Journal et mémoires*, éd. Rathéry, t. IV, p. 83) Il y a lieu de se demander si ce sera pour aboutir au démantèlement de la nation et à l'avènement d'un régime républicain ; certains déjà y poussent, l'envisagent. Ce qui est certain, c'est que la fermentation est réelle, l'exaspération grandissante.

Pendant ce temps, la Cour de Versailles se complaît dans une corruption honteuse. On s'y élève par l'intrigue, et les richesses qu'on y gaspille sont tirées de peuples qu'on traite comme un pays ennemi. « À commencer par le roi, plus on est grand à la cour, moins on se persuade quelle est aujourd'hui la misère de la campagne », remarque d'Argenson, désabusé. « Les seigneurs des grandes terres en entendent bien parler quelquefois, mais leurs cœurs endurcis n'enviagent dans ce malheur que la diminution de leurs revenus. Ceux qui arrivent des provinces, touchés de ce qu'ils ont vu, s'oublient bientôt par l'abondance et les délices de la capitale. » (*Considérations sur le gouvernement*, etc., 1765, p. 166) La marquise de Pompadour sera le déshonneur de ce règne fatal à la France, mais en attendant elle tient le gouvernail de l'État. C'est le temps où toutes les bonnes maximes sont renversées, tous les vieux errements continués et approfondis ; mais pour l'instant les Français ne paraissent pas vouloir abandonner leur gaité accoutumée pour la gravité anglaise. C'est un peuple « *sot et doux* », qui chansonne ses maîtres ; il est vrai que bientôt il les traînera sur l'échafaud et paradera leurs têtes sur des piques. Ce temps n'est toutefois pas encore arrivé. « Quelque malheur qui arrive, on dit un bon mot, une pointe, aujourd'hui une platitude, et voilà le peuple français qui rit de tout. Que notre chère nation est aimable ! La rivière de Seine est débordée, Paris est inondé, les campagnes sont perdues : sur cela on a dit que la rivière se porte mieux, qu'elle est hors de son lit, qu'elle est hors de condition, car elle est sur le pavé, qu'elle n'y est plus, car elle est entrée chez le roi, au Louvre, qu'elle va avoir des feuilles, car elle est en Sèvre, c'est-à-dire au village de Sèvre, etc. ; ce goût de platitude, de jouer sur le mot, a extrêmement gagné la nation depuis quelque temps. » (*Journal et mémoires*, éd. Rathéry, t. III, p. 241)

La ressource d'introduire un certain degré de participation du peuple, ou en d'autres termes de démocratie, au sein de ce système vicié, est une revendication importante chez d'Argenson, quoique

imprécise. Il appelait à la réforme, pour ne pas dire à la destruction de la noblesse et des ordres privilégiés. Mais ce mélange de démocratie et de monarchie était plus satisfaisant comme moyen que comme but, et il n'en surestimait pas les mérites.

Il reste que, par son audace et son opposition frontale aux errements de son temps, d'Argenson peut être appelé l'un des penseurs les plus radicaux du siècle. Ses écrits contiennent tout à la fois la critique de l'Ancien régime et la présentation des principes d'une société libre et prospère, qui devait advenir à sa suite. C'est un censeur et un prophète.

#### ARMÉES, ARMEMENTS. Voir *Guerre*.

**ASIE, ASIATIQUES.** À considérer les choses rigoureusement, l'Asie n'est pas un continent, mais la partie tout à fait orientale de l'Eurasie, d'où cette autre appellation d'« Extrême-Orient » avec laquelle elle se présente dans l'histoire. Les représentations que les libéraux français se sont faites de cette aire géographique varient selon les temps, et prennent des formes diverses en fonction des pays particuliers qui sont à l'étude. Ainsi les hommes laborieux de la Chine, ou ceux, élégants et cultivés, du Japon, ne font pas naître tout à fait les mêmes observations, pas plus que la civilisation pluri-millénaire de l'Inde, face aux nouveaux établissements de Singapour et de Hong-Kong, qui sont proprement des créations du XIX<sup>e</sup> siècle. Au-delà de la subtilité inhérente à toute démarche vraiment scientifique, et qui ne sera bien retranscrite que dans les différentes entrées particulières, une synthèse globale peut être tentée en quelques mots. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, avec les physiocrates particulièrement, domine l'enthousiasme et l'ouverture d'esprit. Jusque dans des romans, les défenseurs de la liberté présentent volontiers l'Asie comme une terre de libéralisme, à l'exemple du Viêt Nam imaginé par l'abbé Coyer en 1768, où se trouvent parfaitement établies « la propriété, la sûreté, la liberté », et où « tout prospérait, parce que tout était dans l'ordre de la nature ». (*Chinki. Histoire cochinchinoise*, 1768, p. 4). Tout à l'inverse, au XIX<sup>e</sup> siècle se développe une entreprise de rabaissement aboutissant aux guerres de l'opium et aux entreprises coloniales, qui divisent les auteurs, mais dont le courant tout entier doit assumer sa part de responsabilité. Enfin, vers 1870 s'installe peu à peu le thème du « *péril jaune* », c'est-à-dire la probabilité d'une résurgence de l'Asie sur la scène du monde, et la lutte de plus en plus difficile que sur les divers plans économique, politique et peut-être militaire, l'Europe s'apprête à engager avec les Asiatiques, longtemps tenus pour « une quantité négligeable », selon le mot malheureux de Paul Challemel-Lacour, devenu ministre des affaires étrangères. « Tous ces peuples divers, Arabes, Hindous, Chinois, sur lesquels le monde occidental s'est précipité sous le prétexte un peu